

Folia Pharmacotherapeutica mai 2021

Bon à savoir

## Vaccins COVID-19 : quelles allergies nécessitent des précautions particulières ?

Le **12/04/21** ont été publiées les **recommandations belges révisées concernant les allergies qui nécessitent des précautions supplémentaires avant l'administration des vaccins COVID-19** : voir le site Web du Conseil Supérieur de la Santé, cliquez [ici](#) pour être dirigé directement vers le document en question. Le présent article est une mise à jour de notre communiqué « Bon à savoir » paru dans les Folia de mars 2021.

Vous trouverez dans ces recommandations :

- une **stratification des risques avant la première dose**, détaillant (1) les situations dans lesquelles le patient ne peut pas\* être vacciné avant d'avoir été orienté vers un allergologue, (2) les situations nécessitant des précautions élevées, et (3) les situations dans lesquelles les précautions standard suffisent ;
- une **stratification des risques après la première dose**, avec à nouveau (1) les situations dans lesquelles le patient ne peut pas\* être vacciné avant d'avoir été orienté vers un allergologue, (2) les situations nécessitant des précautions élevées, et (3) les situations dans lesquelles les précautions standard suffisent ;
- les stratifications des risques sont également proposées sous forme d'**arbre décisionnel**.

\* Parmi ces situations dans lesquelles les vaccins COVID-19 **ne doivent pas être administrés avant l'avis d'un allergologue**, on compte l'hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin, en particulier au **polyéthylène glycol (PEG)** dans le cas des vaccins à ARNm (Comirnaty®, COVID-19 Vaccine Moderna®) et au **polysorbate 80** dans le cas des vaccins à vecteur viral (Vaxzevria®, COVID-19 Vaccine Janssen®). Voici la liste des **excipients** mentionnés dans les **RCP des différents vaccins** :



- **Comirnaty®** (Pfizer/BioNTech):
  - ((4-hydroxybutyl)azanediyl)bis(hexane-6,1-diyl)bis(2-hexyldécanoate) (ALC-0315)
  - 2-[(polyéthylène glycol)-2000]-N,N-ditétradécylacétamide (ALC-0159)
  - 1,2-distéaroyl-sn-glycéro-3-phosphocholine (DSPC)
  - Cholestérol
  - Chlorure de potassium
  - Phosphate monopotassique
  - Chlorure de sodium
  - Phosphate disodique dihydraté
  - Saccharose
  - Eau pour préparations injectables
- **COVID-19 Vaccine Moderna®** (Moderna Biotech Spain):
  - Lipide SM-102
  - Cholestérol
  - 1,2-distéaroyl-sn-glycéro-3-phosphocholine (DSPC)
  - 1,2-dimyristoyl-rac-glycéro-3-méthoxypolyéthylène glycol-2000 (PEG2000 DMG)
  - Trométhamol
  - Chlorhydrate de trométhamol
  - Acide acétique
  - Acétate de sodium trihydraté
  - Saccharose
  - Eau pour préparations injectables
- **Vaxzevria® (vaccin AstraZeneca, auparavant appelé COVID-19 Vaccine AstraZeneca®)**:
  - L-histidine
  - Chlorhydrate de L-histidine monohydraté
  - Chlorure de magnésium hexahydraté
  - Polysorbate 80 (E 433)
  - Éthanol
  - Saccharose
  - Chlorure de sodium
  - Édétate disodique (dihydraté)
  - Édétate disodique (dihydraté)
- **COVID-19 Vaccine Janssen® (vaccin de Johnson&Johnson)**:
  - 2-hydroxypropyl- $\beta$ -cyclodextrine (HBCD)
  - Acide citrique monohydraté
  - Éthanol
  - Acide chlorhydrique
  - Polysorbate 80
  - Chlorure de sodium
  - Hydroxyde de sodium
  - Citrate trisodique dihydraté
  - Eau pour préparations injectables

**Note.** Pour tous nos articles relatifs aux médicaments dans la COVID-19 : voir Actualités COVID-19 sur notre site Web.

## **Colophon**

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

### **Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)**

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

### **Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.